



2.00 crédits	25.0 h	Q1
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Introduction aux compétences institutionnelles (UE, Etat, régions, communes) en matière des principaux droits territoriaux (développement territorial et urbanisme, construction, patrimoine et environnement).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maîtriser les notions juridiques, la répartition des compétences, la hiérarchie des normes et l'articulation des législations appliquées au territoire, • maîtriser le contenu et la portée des schémas, les plans et permis en matière de développement territorial et d'urbanisme de même que les principales dispositions juridiques dans les domaines connexes.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral
Méthodes d'enseignement	Le cours est donné de façon magistrale, avec des exemples tirés de la pratique professionnelle des enseignants, en privilégiant une interaction avec les étudiants.
Contenu	<p>Le cours de droit de l'urbanisme a pour objet de donner aux étudiants une introduction au droit wallon de l'urbanisme, en deux parties.</p> <p>La première partie (CH Born; suppl Ch Thiebaut) aborde :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les concepts (aménagement du territoire, urbanisme, développement territorial), leur définition • Les acteurs • Les schémas (SDT, SDC, SDP, SOL,...) et le plan de secteur (contenu, effets, procédure d'élaboration) • Les guides d'urbanisme (id.). <p>La deuxième partie (Ch Thiebaut) aborde :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les permis d'urbanisme et d'urbanisation (contenu, effet, procédure de délivrance) <p>Le contrôle et les sanctions en droit de l'urbanisme</p>
Ressources en ligne	Les ressources sont sur le site Moodle du cours.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels	BIRF2M	2		
Master [120] : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement	BIRE2M	2		
Master [120] en urbanisme et développement territorial	URBA2M	2		